PRESERVATION DE LA OUALITE DE L'AIR

PPA- FEUILLE DE ROUTE- TEPCV- VILLES RESPIRABLES CAND





La Communauté Urbaine du Grand Reims et la Ville de Reims s'engagent pour la préservation de la qualité de l'air

- Le PPA et feuille de route, initiés et arrêtés par le Préfet, comporte 49 fiches actions au total.
- Nos collectivités ont été désignés porteurs de :
 - > 13 fiches (en propre);
 - 9 fiches (de façon partagée).
- Par ailleurs, nos collectivités ont signé deux conventions :
 - Ville respirable en cinq ans
 - ➤ Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)
- Dans les faits, nos collectivités sont impliquées sur des champs aussi divers que la mobilité, l'aménagement, l'habitat, l'industrie, l'amélioration des connaissances.

MOBILITE / TRANSPORT



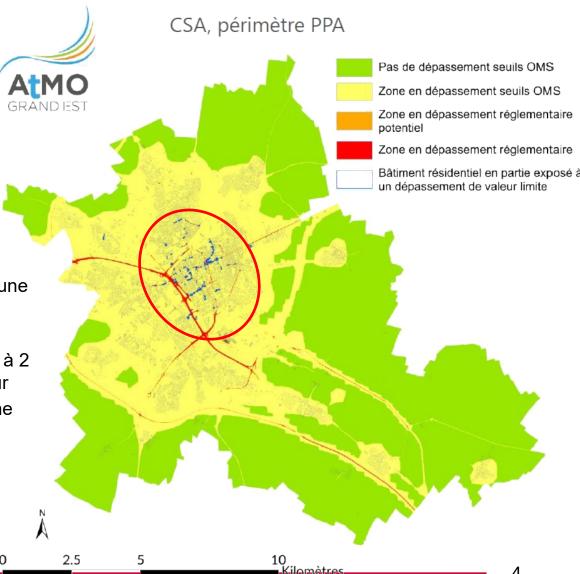


La ZFE:

Engagement pris le 8 octobre 2018 Etude lancée en interne

 L'amélioration de la qualité de l'air est une priorité

- Prendre en considération les usages
- Les véhicules ayant un crit'air inférieur à 2 sont la norme de référence pour le futur
- Les évolutions doivent se faire avec une temporalité progressive respectant les équilibres économiques
- L'évaluation doit être régulière







S'ORGANISER POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ZFE

Les grandes étapes

Finalisation des études préfiguration 1^{er} semestre 2020

Communication et une concertation dès avril 2020

Elaboration de l'arrêté et finalisation de l'étude août et septembre 2020

environnementale

Consultation des parties prenantes et du public octobre –décembre 2020

Approbation par le conseil Communautaire décembre 2020.



Apaiser le centre-ville Partage du domaine public au profit des modes actifs

Aménager l'espace public au bénéfice des piétons

Place de l'hôtel de Ville



Vue depuis la rue Thiers



Vue depuis la rue Jean-Jacques Rousseau







Partage du domaine public au profit des modes actifs

Aménager l'espace public au bénéfice des piétons et des vélos Les Promenades



















RESIDENTIEL

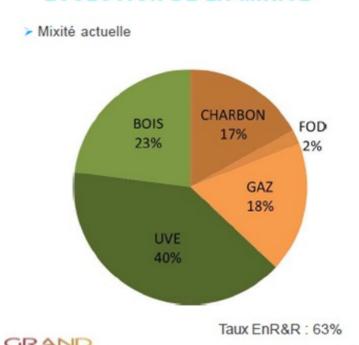


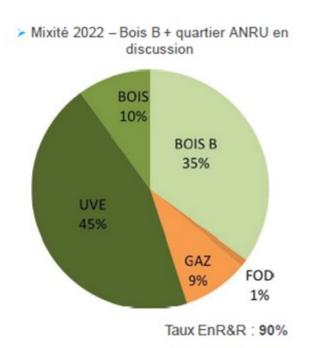


LA CHAUFFERIE BOIS, UNE ENERGIE SANS CHARBON

Le réseau de chaleur du Grand Reims prépare une nouvelle mutation. Le projet de 18,7 M€ HT permettra de fournir de la chaleur issue à 90 % d'énergie renouvelable et de récupération pour 17 000 équivalents logements.

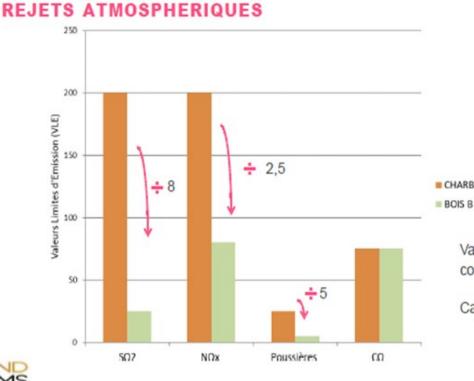
ÉVOLUTION DE LA MIXITÉ







UNE ENERGIE EXEMPLAIRE POUR LA QUALITE DE L'AIR



- Diminution des rejets atmosphériques par une meilleure combustion des matériaux et complément du traitement des effluents atmosphériques
- Division par 6 des émissions de CO2

CHARBON - Après Avt 19

Valeur d'Emission Bois B : à

confirmer au moment du DDAE

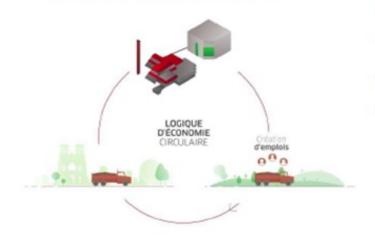
Calées sur NEA-MTD attendues





UNE ENERGIE MODELE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

BOIS B: LOGISTIQUE



- Premiers contacts pris avec les acteurs locaux en avril 2018
- · Préparation et stockage sur plateforme
- · Ressource Validée avec les fournisseurs
- · Optimisation à étudier: Sarments de vigne

Création de 20 emplois directs et indirects

Estimation ratio Ademe









La Communauté Urbaine du Grand Reims et la Ville de Reims s'engagent pour la préservation de la qualité de l'air

au travers de son PCAET...

- 10 comités de pilotage : 25/09, 12/12 puis tous les deux mois
- Evaluation environnementale : de septembre 2019 à février 2021
 - Diagnostic et état initial de l'environnement : septembre à mi-novembre 2019
- 9 conférences territoriales : de décembre 2019 à février 2020
- Concertation :
 - Partage du diagnostic en novembre + 5 RV en face à face en avril 2020
 - > 1 forum ouvert et une 1ère série de 6 ateliers en juin juillet 2020
 - 2ème série de 6 ateliers en novembre 2020
- Stratégie :
 - réalisation de 3 scénarii : de mi janvier à mi mars 2020
 - Élaboration de la stratégie : juin 2020
 - Construction du plan d'actions : de décembre 2020 à février 2021
- Présentation du PCAET : mars 2021



La Communauté Urbaine du Grand Reims et la Ville de Reims s'engagent pour la préservation de la qualité de l'air

Et encore...

- Augmentation des aménagements cyclables : linéaire total : 170 km de pistes (soit + 50 km depuis avril 2014)
- Implantation de ZEBULO, plateforme de vélos en libre service
- Convention avec l'association Vel'Oxygen pour développer l'usage du vélo
- Zone 30 Km/h dans tout le centre-ville
- Gratuité de stationnement pour les véhicules électriques
- Bornes de rechargement électriques dans les parking en ouvrage
- Expérimentation de deux bus à faible émission (gaz) sur la ligne 3



Merci de votre attention

